

PROVINCE DE L'ONTARIO

ET

ASSOCIATION DES MUNICIPALITÉS DE L'ONTARIO (AMO)

DÉCLARATION ANNUELLE COMMUNE DE 2019-2020 RELATIVE AU PROTOCOLE D'ENTENTE

Nous nous réjouissons de présenter la déclaration commune relative au protocole d'entente (PE) conclu par l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO) et la Province de l'Ontario.

Le protocole d'entente établit les principes et procédures auxquels sont assujetties les consultations de la province avec l'AMO relativement aux lois et règlements ayant des répercussions considérables sur les municipalités. Les discussions menées dans le cadre de la table de concertation sont jugées confidentielles et les conseils de l'AMO sont offerts au gouvernement à titre d'information pour éclairer son processus décisionnel.

Depuis 2018, nous travaillons ensemble à la convocation d'une table de concertation mensuelle du PE. Or, la dernière année a présenté des défis sans précédent qui ont mené à une plus grande collaboration entre la province et le secteur municipal. Depuis novembre 2019, nous avons convoqué un record de 16 rencontres officielles de la table, durant lesquelles nous avons traité de 70 points à l'ordre du jour. Ces discussions productives ont entraîné l'adoption de mesures décisives par les deux paliers de gouvernement. En plus des rencontres officielles entre les acteurs du PE, la province a continuellement favorisé la participation de l'AMO et de ses membres à l'intervention du gouvernement en matière de COVID-19.

Cette année, la relation entre la province et les administrations municipales s'est resserrée, et le partenariat et l'esprit de collaboration qui sous-tendent cette relation se sont avérés essentiels à la gestion commune des défis auxquels font face les collectivités de l'Ontario en raison de la COVID-19. Cela a permis à la province d'agir rapidement pour répondre aux besoins des municipalités et assurer leur fonctionnement continu malgré les défis engendrés par la COVID-19. Ces discussions ont mené à des ripostes rapides sur plusieurs plans, y compris ce qui suit :

- adoption d'initiatives pour mieux appuyer les municipalités durant la situation d'urgence, comme le fait d'autoriser les réunions virtuelles de conseils municipaux et la réaffectation du personnel municipal selon les besoins et priorités;
- financement de mesures de soutien aux municipalités, notamment au moyen de l'Accord sur la relance sécuritaire et du Fonds de secours pour les services sociaux de l'Ontario;
- approche graduelle de déconfinement de l'Ontario;
- mise en œuvre du Plan de préparation de l'automne en vue de la seconde vague de COVID-19.

En travaillant ensemble, le gouvernement provincial et les administrations municipales ont pu assurer la prestation continue des services critiques et des mesures d'aide aux résidents et entreprises qui sont nécessaires au fonctionnement des collectivités durant la pandémie.

Ensemble, nous avons établi le Groupe de travail technique provincial-municipal sur la COVID-19 – une tribune tripartite de membres des personnels du gouvernement de l'Ontario, de l'AMO et de la ville de Toronto. Le groupe de travail se réunit à intervalles réguliers depuis avril 2020 et a veillé à la mise en place d'une approche proactive de traitement et de résolution des questions émergentes touchant la COVID-19. Cette collaboration unique, qui témoigne de la force de la relation provinciale-municipale, a permis aux administrations municipales de se prononcer sur les initiatives liées à la COVID-19 ayant des répercussions éventuelles sur le secteur municipal.

En plus de collaborer en matière de COVID-19, le groupe a discuté d'une variété d'autres priorités communes au cours de la dernière année :

- Transformation des services liés au bâtiment
- Nouveau règlement relatif à la responsabilité des boîtes bleues
- Stratégie de réduction de la pauvreté de l'Ontario
- Services paramédicaux communautaires
- Changements proposés aux règlements pris en application de la *Loi sur les ressources en agrégats* et aux normes connexes
- Action sur le plan du logement avec services de soutien et du logement communautaire
- Examen des offices de protection de la nature de l'Ontario
- Collectivités amies des aînés
- Gestion de la qualité de l'eau
- Modernisation des évaluations environnementales
- Programme de soutien pour l'expansion de l'accès au gaz naturel
- Déclaration de principes provinciale
- Ébauche de Stratégie pour le secteur forestier de l'Ontario
- Examen du système d'évaluation et d'imposition foncières de l'Ontario
- Examen du Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario
- Programme de large bande ICON
- Programme de prêts d'Infrastructure Ontario
- Règlements pris en application de la *Loi de 2019 sur la sécurité communautaire et les services policiers*
- Stratégie d'atténuation des inondations
- Modernisation des soins communautaires et soins à domicile
- Examen de la *Loi sur la garde d'enfants et la petite enfance*
- Comptes et fonds en vue de l'entretien des terrains et monuments des cimetières
- Examen des programmes de formation et de développement de la main-d'œuvre
- Modification de la *Loi sur les infractions provinciales*

Les administrations municipales joueront un rôle critique dans la relance économique de l'Ontario. La gestion continue de la pandémie dépend du maintien d'un partenariat provincial-municipal solide. Les discussions menées dans le cadre de la table de concertation du PE de l'AMO ont aidé à améliorer les résultats obtenus et les soutiens offerts pour assurer la sécurité des Ontariennes et des Ontariens. Ces discussions sans précédent se sont révélées extrêmement précieuses, et les deux paliers de gouvernement seront heureux de maintenir ce même degré de collaboration dans l'avenir. Ensemble, nous assurerons la sécurité des Ontariennes et des Ontariens, et veillerons à ce que nos collectivités ressortent plus fortes de cet épisode.